ORAN

Émotion et anarchie à l'enterrement de la petite Nihal

Ce samedi, aux environs de 22h30, l'ambulance qui transportait le petit cercueil contenant ce qui reste du corps de l'enfant Nihal si Mohand est arrivée au domicile familial, situé dans le quartier d'Eckmühl, à Oran. Beaucoup ont attendu jusque tard dans la nuit, refusant de quitter les alentours du quartier où vivait Nihal. En colère pour les uns de n'avoir rien pu faire pour protéger cette petite, et profondément tristes pour les autres. Un seul désir pour tous : venger la mort de cette innocente ; tous appellent au rétablissement de la peine de mort.

Amel Bentolba - Oran (Le Soir) - Le petit cercueil a été par la suite déposé au domicile de Nihal, une parente dira avec beaucoup de chagrin «alors que d'habitude Nihal va et vient sur son vélo dans la cour…», ce soir-là, elle était dans un cercueil.

La famille a veillé autant qu'elle a pu pour éloigner les curieux et même ceux qui étaient très nombreux à vouloir s'enquérir de l'état de la mère et du père. «Svp, nous sommes touchés par cet élan de solidarité, mais il faut comprendre que la peine est immense, il faut leur laisser de l'espace, ils ne réalisent pas encore ce qui se passe et sont noyés dans le chagrin», ne cessaient-ils de dire aux nombreux anonymes venus présenter leurs condoléances.

La nuit a dû être longue pour la famille et proches du petit ange, c'est aux alentours de 9 heures du matin que le wali d'Oran, bien qu'il soit fatigué, est arrivé sur des béquilles pour présenter ses condoléances aux parents. D'autres parmi les autorités locales en ont fait de même, suivis par des associations et quelques représentants de partis politiques. Beaucoup aussi sont venus de Tizi-Ouzou accompagnant l'ambulance qui transportait Nihal. L'on compte parmi les proches de la famille et des amis, le maire de la commune où a disparu l'enfant.

Un nombre important de policiers et de gendarmes a commencé à se mettre en place durant la matinée d'hier, en prévision du départ du cortège funèbre vers le cimetière de Aïn El Beida. Cela n'aura pas suffi à contenir quelques débordements.

Trop d'émotions, de colère`et de désir d'être présents aux côtés de la famille et de vouloir à tout prix accompagner Nihal jusqu'à sa dernière demeure. Des membres d'associations se sont portés volontaires pour tenter de canaliser cette foule venue nombreuse. Vers 10 heures, l'ambulance apparaît et de là, on a entendu un cri des plus perçants, celui d'une mère qui refuse qu'on lui arrache son bébé Nihal. Ses cris ont meurtri plus d'un. Sortie derrière le cercueil en cris et en larmes mais vite rattrapée par sa famille qui la ramena à l'intérieur du domicile. Le chemin vers le cimetière a été dégagé par les forces de l'ordre et un long cortège, pour la plupart à pied, s'est mis en route vers l'entrée de la petite mosquée du cimetière pour la prière du mort. L'état de ce qui restait du corps de la petite ne pouvait pas permettre d'attendre davantage jusqu'à la prière du Dohr d'où son enterrement le matin, nous explique-t-on. Malheureusement, une fois arrivé à la mosquée en question, des débordements ont lieu et empêché pendant près de 10 mn le début de la prière.

Photo : DR

Beaucoup de monde à l'enterrement de la petite Nihal.

Trop de brouhaha et de personnes irresponsables et irrespectueuses de la circonstance, voulaient s'approcher pour prendre en photo la scène ou filmer afin de poster sur les réseaux sociaux. D'autres criaient leur colère disant qu'il faut la peine de mort contre ces monstres tueurs d'enfants.

Au milieu de tout ce vacarme et ce désordre, un homme silencieux, l'esprit ailleurs comme s'il était loin de tout ce qui se passait autour de lui. Le père de Nihal, meurtri par la douleur, fixait la foule sans aucune réaction.

L'imam prend la parole et tente de rappeler à la raison les présents «il est strictement interdit d'élever la voix dans une mosquée, contenez votre colère.»

Ce n'est que l'intervention des forces de police qui a éloigné les citoyens, ne laissant autour de l'imam que le père et sa proche famille, que la prière du mort a pu être entamée. A signaler la présence du chef de Sûreté de wilaya, M. Nouasri, qui a tenu à être présent.

Même le moment de la mise en terre du cercueil n'a pas été sans grande difficulté, tous voulaient y prendre part et le père, toujours très choqué, a eu du mal à se frayer un chemin pour contribuer lui aussi à mettre sous terre son enfant. Un moment très dur, d'autant que la petite fille a été enterrée à côté de son grand-père paternel, décédé il y a près de deux mois.

De retour au domicile mortuaire, les parents de Nihal ont besoin de faire leur deuil qui sera probablement long, très long même, loin des rumeurs et de la pression médiatique.

Repose en paix Nihal.

A. B.

SIDÉRURGIE

L'État reprend le complexe d'El Hadjar

Le public Imetal a repris la totalité des participations de la multinationale ArcelorMittal dans le complexe sidérurgique d'El Hadjar, la tuberie sans soudure ainsi que l'exploitation du minerai de fer de Tébessa. L'accord final a été signé hier au siège du ministère de l'Industrie et des Mines.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - Les participations minoritaires d'ArcelorMittal dans AMA (ArcelorMittal Algérie) et AMT (ArcelorMittal Tébessa) ainsi que sa participation majoritaire dans AMPTA (ArcelorMittal Pipes & Tubes Algeria) ont été transférées hier au Groupe public Imetal qui contrôlera entièrement ces sociétés.

«C'est une histoire qui se termine et une belle histoire qui commence», a commenté le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb qui a présidé la cérémonie de signature de l'accord entre la partie algérienne représentée par Ahmed Yazid Touati, PDG d'Imetal, et la partie indienne représentée par Ramesh Kothari, responsable du Segment ACIS à ArcelorMittal.

Dans ce contexte, il convient de rappeler que les trois sociétés ont été cédées au partenaire indien en 2001. Mittal Steel, qui avait hérité de 70% des actions dans chacune des trois sociétés au dinar symbolique, s'était alors engagé à réaliser les investissements nécessaires pour moderniser l'outil de production et de développer l'activité de ces entreprises. Mais, le retournement du cycle de l'acier dans le sillage de la crise économique mondiale enclenchée en 2008 les a poussées à la faillite. Et, en dépit de l'importance du marché local de l'acier.

L'instabilité sociale de ces entreprises qui font face à des grèves cycliques n'a pas encouragé ArcelorMittal à consentir les efforts nécessaires pour le redressement de la situation. La multinationale a même engagé des négociations avec Cevital en 2012 pour lui céder ses actifs dans AMA et AMPTA. L'Etat s'est néanmoins opposé à la transaction. Un business plan a été arrêté pour sauver ces entreprises et les banquiers publics se sont syndiqués pour le financer. Le départ de l'associé indien s'est ainsi fait en deux temps. A travers l'entreprise Sider qui détenait 30% des actions, l'Etat a d'abord repris le contrôle d'AMA et AMT en octobre 2013, portant ses participations à 51% dans les deux entreprises avant d'annoncer une seconde reconfiguration en octobre 2015 pour la reprise de la totalité des actifs cédés à Mittal Steel.

L'accord final pour le transfert de la totalité de ces actifs a été signé hier. Le ministre de l'Industrie et des Mines a annoncé que le haut fourneau N°2 du complexe d'El Hadjar qui fait l'objet de rénovation depuis des mois et dont le redémarrage était prévu au début de ce mois d'août, devrait être fonctionnel d'ici 6 ou 8 semaines. «Nous avons constaté pendant des travaux de rénovation des dégâts beaucoup plus importants que prévu initialement et il fallait y remédier. C'est ce qui a retardé le redémarrage de ce haut fourneau. Mais nous avons déjà entamé les essais à froid», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, Bouchouareb a averti les sidérurgistes d'El Hadjar qu'ils sont désormais face à leur destin: «Je rappelle que cette récupération a été aussi une revendication des travailleurs. Qu'ils prennent leurs responsabilités. Le complexe est un élément important dans la stratégie industrielle du gouvernement, il est industriellement viable mais le gouvernement n'a pas l'intention de venir en permanence au secours.». Et d'ajouter : «Je n'aimerai pas dire que c'est là la dernière chance mais, ou ils se mobilisent pour redresser leur entreprise ou alors ils se feront laminer - et ce n'est pas un jeu de mots- par la concurrence. Il n'y a plus de monopole sur le marché. Notre plan prévoit de produire 12 à 13 millions de tonnes. À l'horizon, il y a déjà Tosyali mais également d'autres opérateurs (ETRHB, les Aciéries de l'Est et les Aciéries du Centre et notre projet de Bellara avec les Qataris), là ce seront des parts de marché qui seront cheres à reprendre».

L. H.

ABDELMALEK BOUDIAF À SÉTIF

Promouvoir la santé de proximité

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a exhorté hier à Sétif la communauté médicale à concrétiser les programmes de prévention et la santé de proximité, dans le cadre de la nouvelle approche de la stratégie du secteur.

«L'un des points sur lesquels j'insiste est l'externalisation de certaines structures de soins afin que les CHU ne prennent en charge que les interventions et la médecine de pointe». Tels sont, en substance, les propos tenus par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

S'exprimant en marge du lancement au niveau de la radio locale de la campagne nationale de sensibilisation sur la notion de la santé de proximité et intitulée : « Ma santé est à proximité», M. Abdelmalek Boudiaf a insisté sur l'importance de «ne pas confondre entre polyclinique et CHU». «La mission des urgences est la réception des cas nécessitant une prise en charge médico-chirurgicale urgente. Ces services ne sont pas destinés à assurer des consultations de routine». Il a insisté sur le fait que les CHU devraient se consacrer à leurs missions essentielles qui sont la formation, le soin de pointe et, surtout, la recherche.

La campagne de sensibilisation «Ma santé est à proximité», en collaboration avec la Radio algérienne, vise à atténuer un phénomène de société préjudiciable au fonctionnement des grands centres hospitaliers, à savoir le réflexe généralisé chez les citoyens de s'adresser directement aux hôpitaux pour le moindre petit malaise, et désertant les structures sanitaires de proximité (polycliniques et dispensaires) alors qu'elles sont de plus en plus dotées des moyens matériels et humains adéquats et sont en mesure de répondre aux besoins.

Croyant déraisonnablement à une meilleure prise en charge au niveau des hôpitaux, les citoyens s'y orientent instinctivement en masse, et c'est plutôt l'inverse qui s'y produit, vu que le personnel des hôpitaux se trouve nécessairement dépassé et face à des services à offrir ne relevant pas de ses priorités.

En effet, selon le premier responsable du secteur, «le citoyen doit s'y faire à cette réalité et comprendre que les centres de soins de proximité administrent les mêmes prestations sanitaires. 80% des cas qui se présentent aux urgences des hôpitaux ne sont pas des urgences nécessitant une prise en charge hospitalière», a-t-il regretté.

Le ministre a, d'ailleurs, précisé qu'à Sétif, 29 polycliniques sur les 69 existantes sont opérationnelles 24/24, les autres le seront progressivement. «Nos hôpitaux font l'objet d'une réhabilitation et les polycliniques sont là pour soulager surtout les urgences. Il y a une confusion entre urgences et soins», constate-t-il, soulignant que les citoyens doivent avoir le réflexe de se soigner dans ces polycliniques au lieu d'encombrer les urgences des CHU.

Par ailleurs, et à l'issue de cette visite, le ministre a tenu à inspecté trois polycliniques à Sétif-ville, avant de se rendre à l'université Ferhat-Abbès pour s'enquérir des conditions d'inscriptions des nouveaux bacheliers, notamment ceux des filières médicales telles que la médecine, la chirurgie dentaire et la pharmacie.

Imed Sellami